



CDEN Lozère
15 avril 2026

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

A la rentrée 2026, l'Education nationale se prépare à subir une nouvelle épreuve avec la carte scolaire, dans un contexte budgétaire tendu et des réformes contestées. Le projet de loi de finances 2026 affiche certes une légère augmentation globale des crédits dédiés à l'enseignement scolaire, mais cela masque une réalité bien moins favorable pour les écoles et les établissements : derrière l'affichage de créations d'emplois liés à la réforme du recrutement et de la formation des enseignants, ce sont près de 4 000 postes d'enseignants titulaires supprimés, sous prétexte de la baisse démographique des effectifs scolaires.

Pour la première fois, l'Education nationale n'est plus le premier budget de l'Etat et voit encore ses forces vives se réduire. Le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA Education dénoncent l'ampleur des suppressions de postes prévues. Cela ne relève pas d'un rejet de principe, mais s'appuie sur une analyse attentive des conditions de travail actuelles dans les écoles, telles qu'elles nous sont régulièrement remontées par les équipes. Nous demandons que soient donnés à l'Ecole les moyens d'accueillir, éduquer et accompagner les élèves selon la complexité des besoins et l'évolution de la société d'aujourd'hui et de demain. Sur le terrain, on continue à manquer de tout ce qui permettrait à l'Ecole de mieux répondre aux besoins des élèves, de tout ce qui permettrait à l'Ecole de s'adapter aux évolutions sociétales qui ne s'arrêtent pas aux portes des écoles.

Ces derniers mois ont été marqués par des violences en milieu scolaire. La répétition de ces événements depuis plusieurs années, et l'augmentation de leur survenue, rappellent avec force que l'Ecole n'est pas épargnée par les tensions de la société. Ces faits ne doivent ni être banalisés ni instrumentalisés. Ils imposent, au contraire, une réponse ambitieuse, humaine et durable. Les élèves et les personnels doivent être soutenus, accompagnés et protégés, avec des moyens permettant de construire un climat scolaire apaisé et attentif à la santé mentale des élèves comme des agents.

Pour cela, des moyens sont indispensables, et ces moyens sont avant tout humains : infirmier.e.s scolaires, psy EN, CPE, AED, assistantes sociales, RASED, AESH, enseignant.e.s.

Concernant les AESH, nous rappelons les exigences du SE-Unsa : création d'un statut de fonctionnaire permettant de reconnaître pleinement leur mission. Aujourd'hui, un agent sur dix dans notre ministère est un.e AESH, faisant des AESH le deuxième métier de l'Education nationale en nombre de personnels. Il est indispensable de leur garantir un cadre d'emploi stable. L'extrême précarité imposée aux AESH, à travers des contrats instables et des perspectives limitées, n'est ni

acceptable ni vivable. Il est urgent de mettre fin à cette situation afin d'assurer leur sécurité professionnelle et de reconnaître pleinement leur rôle qui est devenu essentiel au fonctionnement de l'École.

Autres personnels en attente d'amélioration urgente de leurs conditions de travail : les directeurs et directrices d'école. Alors que leurs responsabilités s'alourdissent et que leurs conditions d'exercice se dégradent, aucune mesure n'est engagée pour les soutenir. Nous appelons à des mesures concrètes et à une réouverture de l'agenda social à l'arrêt depuis 2022.

Concernant la préparation de la rentrée 2026 dans notre département, l'Unsa Education 48 salue l'attention particulière apportée par les services académiques et la DSDEN à notre territoire rural. Ainsi dans le projet de carte scolaire pour le 1er degré, le nombre d'ouvertures ne sera pas compensé par un nombre de fermetures équivalent. Toutefois, nous regrettons que ce choix soit fait pour ouvrir des postes "hors la classe", commandé par le ministère : deux postes "Pôles d'Appui à la Scolarité (plus un dans le second degré) et un poste de professeur ressource "Troubles du neuro-développement". Nous constatons une multiplication des dispositifs liés à l'inclusion. L'Unsa Education alerte sur le risque de complexification du paysage de l'école inclusive. Entre PAS, RASED, PIAL, EMAS, PCO et autres dispositifs, les responsabilités et les modalités d'intervention risquent de devenir difficiles à comprendre pour les équipes éducatives comme pour les familles.

Dans le 2nd degré, les collèges lozériens perdront 60 élèves à la rentrée 2026 et perdront 87 heures postes. Le recours aux heures supplémentaires (HSA) quant à lui augmenterait de 33 h. Le ratio entre les heures postes et les HSA augmente au profit des HSA. Pour l'Unsa Education, cette augmentation n'est de bonne augure ni pour les conditions de travail des enseignants ni pour le casse-tête administratif d'élaboration des emplois du temps. La particularité de notre département rend les compléments de service inévitables. Une attention particulière est nécessaire, tant sur les déplacements, que sur le nombre d'établissements et les disciplines associées et leur impact sur les conditions de travail et l'attractivité de ces postes. En matière d'attractivité, le nombre de chaires restées vacantes dans notre département appelle aussi une vigilance de la part des services de l'Education nationale.

Certains petits collèges sont fragilisés par une baisse d'effectifs pour la rentrée prochaine et les années à venir. Nous renouvelons l'alerte exprimée lors du CDEN du 7 octobre 2025 : des actions fortes sont indispensables de la part des services de l'Etat et du conseil départemental pour la sauvegarde du maillage des collèges publics sur l'ensemble du territoire lozérien.